



93bis, rue de Montreuil - 75011 PARIS
Tél : 01.44.64.64.44 Fax : 01.43.48.96.16
fdsu@fdsu.org - <http://www.fdsu.org>

Fédération Des Syndicats Unitaires

SNUI - SNUCCRF – SOLIDAIRES DOUANES – SUD TRESOR – SUI –
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI – SUD CDC – SNABF – SUD INSEE

Saint-Jean-de-Monts le 19 octobre 2005

Motion d'actualité fiscale FDSU

L'annonce dans le projet de loi de finances pour l'année 2006 d'une refonte du barème de l'impôt sur le revenu pour 2007 s'est faite dans un climat particulier.

En effet, à l'heure où l'Allemagne débattait de la mise en place d'un éventuel impôt à taux unique, et dans un contexte de concurrence généralisée entre les systèmes fiscaux et sociaux dans le monde et particulièrement au sein de l'Union européenne, la réforme du barème de l'impôt sur le revenu décidée par le gouvernement De Villepin avec pour axe général une diminution du nombre de ses tranches est lourde de sens. Cette refonte affectera un peu plus une progressivité déjà largement entamée : en moins de 20 ans, le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu est passé de 13 à 7 puis 5 à compter de 2007.

La France montre ainsi qu'elle entend jouer un rôle moteur dans une dynamique de compétition fiscale en sacrifiant, de fait, l'objectif d'une harmonisation fiscale dans l'Union européenne, qu'elle aurait pourtant la responsabilité de porter en tant que membre fondateur de la communauté européenne. Plutôt que d'organiser les conditions de mise en œuvre des principes de justice fiscale et de justice sociale, le gouvernement De Villepin fait le choix du « laisser faire, laisser passer ». Cette concurrence fiscale se traduit concrètement par l'abaissement des impôts sur le revenu et sur le patrimoine et la hausse de prélèvements plus injustes payés par les ménages (impôts locaux, impôts sur la consommation).

Cette tendance lourde doit être inversée. Pour la FDSU, une réforme fiscale juste passe plutôt par un rééquilibrage du système fiscal au profit des impôts directs et progressifs et par la baisse des impôts indirects. Au niveau européen, l'harmonisation fiscale et sociale devient un impératif pour les solidarités. La FDSU s'emploiera à porter ce message de justice fiscale et de justice sociale.

Votée à l'unanimité